



## ASSOCIATION GENEVOISE POUR LA DÉFENSE DES CONTRIBUABLES

### **Genève paupérise ses citoyens par l'énormité de ses dépenses et non pas par absence de recettes**

Le Département fédéral des finances a donné connaissance de sa publication du mois de mai 2007 concernant les finances publiques.

Cet opuscule traite des comptes 2006 pour la Confédération et des comptes 2005 pour les cantons.

Les chiffres sont révélateurs, ce d'autant plus que la comparaison intercantonale peut être effectuée du fait que les chiffres sont établis sur des principes de comptabilité identique.

#### **Recettes 2005**

Alors que la recette moyenne par habitant des cantons suisses est de quelque CHF 9'700.-, l'on constate que Genève engrange plus de CHF 16'170.- de recettes par citoyen et se place donc au deuxième rang des cantons suisses (derrière Bâle-Ville).

#### **Dépenses 2005**

Au niveau des dépenses, la moyenne par habitant des cantons suisses s'élève à quelque CHF 9'670.- alors que Genève dépense plus de CHF 18'100.- par citoyen.

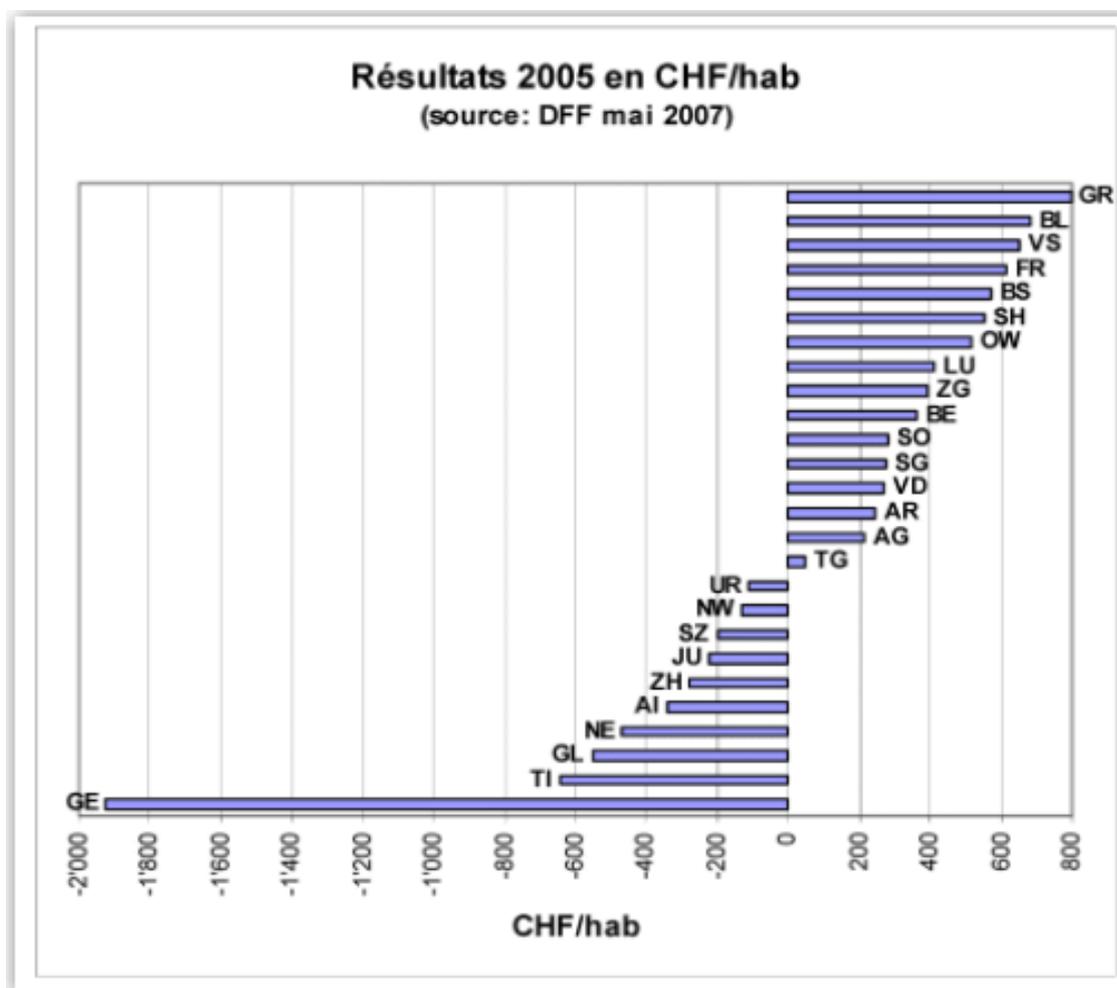
#### **Résultat 2005**

Les résultats 2005 des divers cantons montrent que 10 cantons ont présenté un déficit, déficit allant de 4 millions à 833 millions. De nouveau Genève se démarque, puisqu'il est le plus mauvais élève de Suisse avec 833 millions de déficit en 2005.

Il sied de relever qu'en 2005 il y a eu la distribution des excédents de l'ordre de la BNS et que ces excédents ne sont pas compris dans les comptes de résultat des cantons en 2005. D'ailleurs, la plupart des cantons ont pu, grâce à cette manne de la BNS, diminuer leur endettement (selon le Département fédéral des finances, les cantons ont globalement réduit en 2005 de 4,5 milliards leur endettement).

A cet égard, les quelque 600 millions de francs suisses reçus par Genève en 2005 n'ont servi qu'à diminuer le déficit abyssal que le canton a connu, nonobstant que l'année 2005 ait été une année faste au niveau économique.

Quoiqu'il en soit, les déficits ou chiffres globaux doivent être mis en perspective par rapport au nombre d'habitants et l'on peut constater qu'en ce qui concerne les résultats 2005, la gestion calamiteuse des dépenses de Genève a conduit à ce qu'il en coûte CHF 1'927.- par citoyen. (cf. tableau)



En d'autres termes, Genève est le canton qui taxe le plus ses citoyens en leur ponctionnant en moyenne CHF 8'200.- d'impôt sur le revenu (par rapport à la moyenne suisse de quelque CHF 4'800.-), mais encore du fait de la mauvaise gestion de ses dépenses, les endette chaque année un peu plus.

Pour l'année 2005, l'on a donc «sollicité» chaque habitant du canton de Genève (enfant, actif, retraité) de CHF 1'927.- (soit quand même quelque 25% de plus que l'impôt moyen payé par chacun).

Publié le 4 juin 2007

\*\*\*

Par **Maître Michel, LAMBELET** Avocat – expert en fiscalité.

Tout l'immobilier, la Chronique de l'AGEDEC, (Association genevoise pour la défense du contribuable), association créée en 2005 dont les membres fondateurs ont été Monsieur et Madame LARPIN ainsi que Me LAMBELET.

Formulaire d'adhésion en ligne sur : [WWW.AGEDEC.CH](http://WWW.AGEDEC.CH)